

3^{ème} Conférence régionale des acteurs de l'Eau de Guyane

3 décembre 2019 - Préfecture



Plan

Introduction

1- Rappels sur le plan eau DOM

2- Mise en œuvre en Guyane

3- Signature des premiers contrats de progrès

Conclusion

Introduction

1- Rappels sur le plan eau DOM

Contexte national

- **Genèse**

Juin 2015 Rapport CGEED / CGAER / IGA

« Propositions pour un plan d'action pour l'eau dans les DROM et St Martin »

- **Lancement**

30 mai 2016 publication du plan pour les services d'eau potable et d'assainissement

29 juin 2016 circulaire aux Préfets

- **Information et mise en œuvre au niveau national (2016 - 2017)**

- **Nouvelle dynamique en 2018 et 2019**

2018 : Assises de l'eau, conférence nationale (16 juillet), note technique MOM-MTES (30 juillet), rencontre des acteurs de l'eau et de l'assainissement dans les outre-mer (17 septembre)

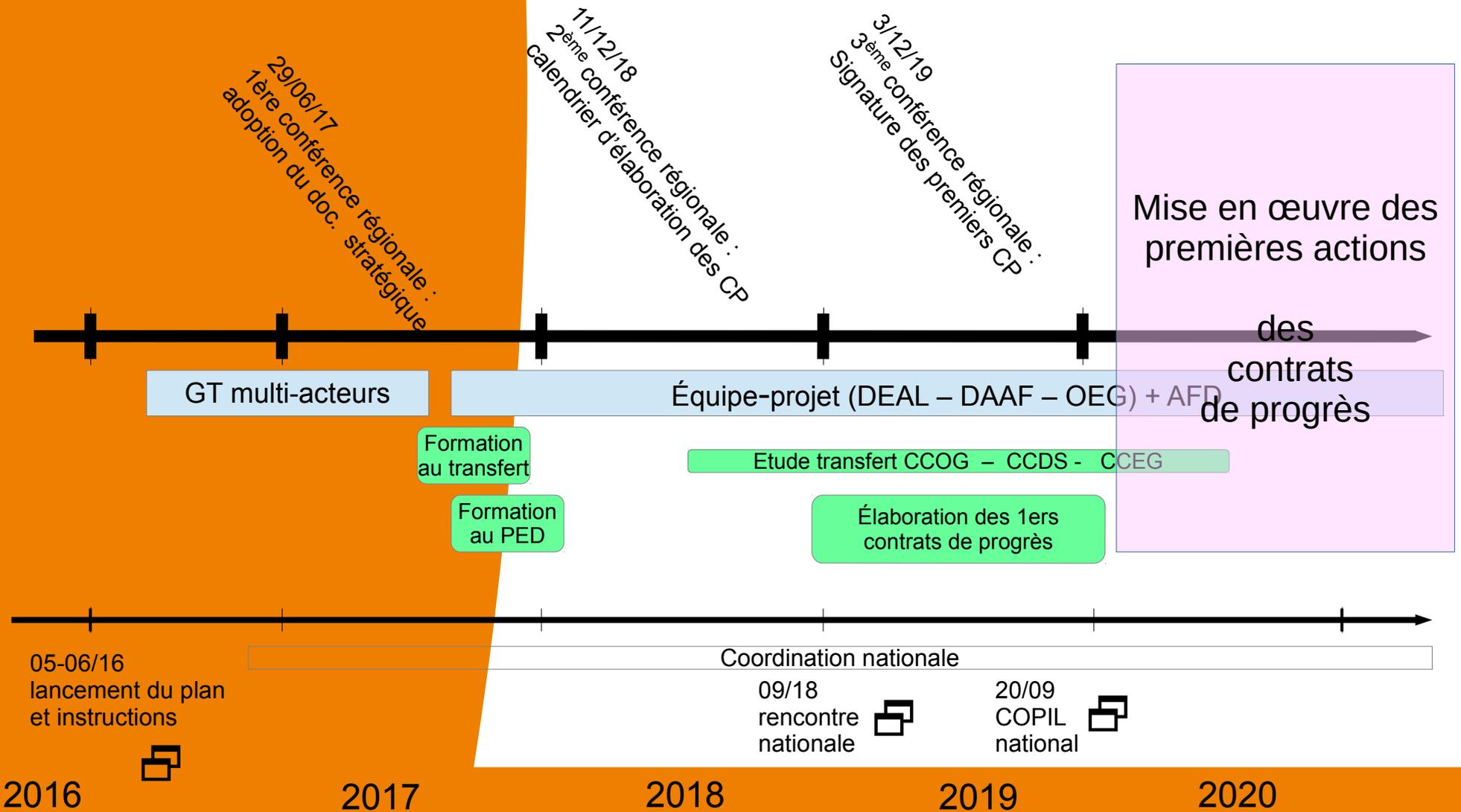
2019 : note technique MOM-MTES (10 mai), COPIL national (20 septembre)

Le plan eau DOM (2016-2026) en bref

- Signé le 30 mai 2016 par les ministres chargés de l'environnement, des outre-mer, de la santé, ainsi que par les directeurs de l'Agence française de développement et de la Caisse des dépôts et consignations.
- Il vise à :
 - Accompagner les collectivités compétentes dans l'amélioration des services
→ contrat de progrès sur 5 ans
 - Améliorer la gouvernance de l'eau
 - Renforcer l'ingénierie
 - Consolider le financement des projets
- Son pilotage territorial est assuré par une conférence régionale des acteurs de l'eau (co-présidence Préfecture/CTG) et une équipe projet pilotée par la DEAL

2- Mise en œuvre en Guyane

Chronologie des actions du PED en Guyane



Document stratégique adopté (29/06/17)

Diagnostic en bref	4 PRINCIPES DIRECTEURS
Développement des infrastructures : d'importants besoins identifiés	Renforcer la gouvernance et les capacités opérationnelles des collectivités compétentes
Capacités opérationnelles des services des collectivités au cœur de la problématique	Développer la gestion et la maîtrise financière des services publics d'eau potable et d'assainissement
Efforts à réaliser pour tendre vers l'équilibre économique des services	Redéfinir les priorités techniques et renforcer la planification afin d'offrir un service public de l'eau potable et de l'assainissement durable et de qualité
	Mieux intégrer les politiques de l'eau potable et d'assainissement dans les grands enjeux du développement du territoire

Dispositif parallèle d'accompagnement des collectivités

Un ingénieur eau et assainissement en EPCI

Portage : OEG/DEAL
Financement : AFB/OEG/EPCI/DEAL

Mission : montage, suivi projets des communes, contrats de progrès, transfert de compétences,

Embauche au 1/05/19 à la **CCOG** pour 2 ans avec objectif de pérennisation
Positionnement délicat, insuffisantes sollicitations des communes

Recrutement en cours à la **CCEG**
En projet à la **CCDS** (2020)

Création d'une unité d'ingénierie de projet

Portage : OEG
Opportunité : assises OM

Financement : AFB / OEG / autre à déterminer , Durée : 3 ans et objectif de pérennisation de 3 postes

Embauche d'un ingénieur eau potable et assainissement fin septembre 2019

Mission : conseil et assistance technique aux maîtres d'ouvrage

Besoin de coordination de l'ingénierie publique
DAAF – OEG – EPCI et bientôt **PAG** et **PACTE**

3- Signature des premiers contrats de progrès

Contrat de progrès

- ✓ Contrat (5 ans) élaboré par les collectivités en concertation et avec l'appui d'une assistance technique
- ✓ Engagement réciproque de la collectivité et des financeurs
- ✓ Des contrats de progrès sur mesure

Élaboration en 4 étapes :

- 1- Diagnostic des services (technique, financier et organisationnel)
- 2- Amélioration des services, programme d'investissement, mesures d'accompagnement
- 3- Perspectives financières
- 4- Production et mise en débat

Une assistance technique financée par l'AFB et l'AFD pour fournir un appui technique, financier et d'aide à la décision aux collectivités :

- **Phase 1** (janvier – novembre 2019) : 2 groupements de prestataires retenus
 - * Calia Conseil / BRL Ingénierie / Peyrical & Sabattier → **CCOG + CACL**
 - * Office International de l'eau (OIEAU) / Ernst & Young → **CCDS**
- **Phase 2** (décembre 2019 – janvier 2020) : Calia Conseil / BRL Ingénierie → **CCEG**

Une contractualisation en deux temps

	Jusqu'au transfert des compétences	Après le transfert des compétences
Collectivités compétentes	16 communes CACL, CCDS (ANC)	CACL, CCDS, CCOG, CCEG
Niveau d'exigence des contrats	Progressif et réaliste	Réaliste
Focus dans les contrats	Investissements, gestion et équilibre économique, préparation au transfert, outils de planification	Toutes actions d'amélioration

Calendrier 2019 d'élaboration des CP

Trim 1

Trim 2

Trim 3

Trim 4

CCOG 1 – Awala-Yalimapo,
Mana, Saint Laurent
Gpt Calia Conseil

CACL
Gpt Calia Conseil

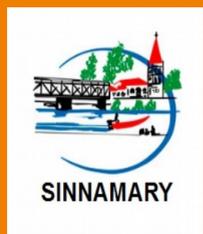
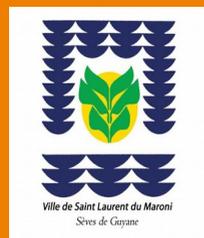
CCDS
Gpt OIEau

CCOG 2 – Apatou, Grand
santi, Maripasoula,
Papaïchton, Saül
Gpt Calia Conseil

CCEG



Les CP signés le 3/12 et les signataires



Autorité organisatrice (commune ou EPCI)

Préfet

CTG

CEB

OEG

AFB (par correspondance)

AFD

Banque des territoires – groupe
Caisse des dépôts

ARS

**Brève présentation
des contrats de progrès
signés le 3/12**

CP de la CACL

- Principaux enjeux du CP :

- Améliorer l'état des réseaux existants
- Améliorer la desserte de la population par les réseaux publics
- Sécuriser l'approvisionnement en eau
- Protéger le milieu naturel
- Améliorer le contrôle des contrats

- Nb total d'actions : 25 dont 13 qui donneront lieu à des investissements

- Montant des investissements programmés : AEP : 50,48 M€ / ASS : 43,36 M€

- Autres grands types d'actions :

- Renforcer l'organisation et les capacités des services
- Renforcer le pilotage financier
- Renforcer le suivi du patrimoine

- Prospective financière : le CP est soutenable pour les services compte tenu des hypothèses de subventionnement retenues et des capacités d'autofinancement. Le taux d'effort des usagers reste maîtrisé (AEP : pas de hausse du prix au m³ / ASST : +4% en 5 ans)



CP de de la communauté de communes des Savanes

• Principaux enjeux du CP

- ❑ SPANC : atteindre l'équilibre économique du service / Réaliser un contrôle initial sur tout le périmètre avant 2028
- ❑ Accompagner les usagers dans l'accès au financement de l'OEG pour la mise aux normes de leurs installations
- ❑ Mettre en place une organisation et des actions pour accompagner l'amélioration des services des communes

• Nb total d'actions : 9 dont 3 avec investissement (études et prestations)

• Montant des investissements programmés : SPANC : 104 K€ / Appui aux communes : 112 K€

• Autres grands types d'actions :

- ❑ Renforcer le pilotage financier du SPANC (lisibilité et robustesse du budget annexe)
- ❑ Renforcer l'organisation et les capacités du SPANC et des services des communes membres
- ❑ Animation et suivi des contrats de progrès et de la préparation au transfert de compétence
- ❑ Appui des communes membres dans la réalisation de leur actions prioritaire et dans leur contrôle du délégataire

• Prospective financière :

- ❑ Pour le SPANC, (manque de données exploitables dans le CA après un an d'activité)
- ❑ Objectif : atteinte de l'équilibre économique dans 2 ans sans modification des tarifs

Principaux enjeux du CP :

- ❑ Améliorer la desserte de la population par les réseaux publics
- ❑ Renforcer la capacité de production & de stockage de l'eau potable
- ❑ Sécuriser les aires de captages
- ❑ Protéger le milieu naturel
- ❑ Renforcer le pilotage financier

Autres grands types d'actions :

- ✓ Mise à jour des schémas directeurs
- ✓ Scission du budget eau & assainissement en deux budgets annexes
- ✓ Renforcer la connaissance patrimoniale

Les programmes d'investissement



38,3 M€ HT
(subventionné à 67%)



15,7 M€ HT

(subventionné à 54%)



4 orientations stratégiques d'amélioration, composées de 24 actions à mettre en œuvre

Prospectives financières

- Le CP est soutenable financièrement compte tenu des hypothèses de subventionnement retenues et des capacités d'autofinancement de la Commune
- Les tarifs eau et assainissement sont stables sur la durée du CP



CP de de la commune de Kourou

• Principaux enjeux du CP

- ❑ AEP et ASST : fiabiliser les budgets annexes
- ❑ AEP et ASST : renforcer la planification (SDAEP et SDA)
- ❑ ASST : Un programme d'investissement dans le cadre concessif à suivre
- ❑ ASST : Une solution de collecte et de traitement à définir pour le secteur de Pariacabo

• Nb total d'actions : 10 dont 7 avec investissement (études et prestations de dimensionnement)

• Montant des investissements programmés : AEP : 295 K€ / AC : 206 K€ (en attente du prgm. de travaux du SD en cours)

• Autres grands types d'actions :

- ❑ Assurer la lisibilité et la robustesse des budgets annexes
- ❑ Renforcer la planification (réalisation des SDAEP, SDA en lien avec des études spécifiques) et inscrire les résultats dans le CP
- ❑ Renforcer le contrôle du délégataire (exploitation et investissements concessifs)

• Prospective financière :

- ❑ Pour l'AEP et l'AC les équilibres financiers informés d'excédents suffisants pour prendre en charges les actions du présent

CP sans modification des tarifs

- ❑ Une attention particulière devra cependant être accordée à la fiabilité des budgets et à l'équilibre

économique du service pour l'exécution des PPI qui seront produits à partir des SD et des études inscrites aux



CP de de la commune de Sinnamary

• Principaux enjeux du CP

- ❑ AEP et ASST : fiabiliser les budgets annexes dans la perspective d'un pgm d'investissement important pour l'ASST
- ❑ AEP : renforcer la planification ; ressource insuffisante sur Corosony
- ❑ ASST : Un programme d'investissement conséquent en cours de dimensionnement
- ❑ ASST : Revoir la part communale dans le tarif du service AC (actuellement à 0 €)

• Nb total d'actions : 10 dont 6 avec investissement (études et prestations)

• Montant des investissements programmés : AEP : 185 K€ / AC : 93 K€ (en attente du prgm. de travaux du SD en cours)

• Autres grands types d'actions :

- ❑ Assurer la lisibilité et la robustesse des budgets annexes (révision de la tarification pour l'ASST)
- ❑ Renforcer la planification (réalisation SDAEP) et inscrire les résultats dans le CP
- ❑ Renforcer le contrôle du délégataire
- ❑ Incitation des usagers raccordables à se raccorder

• Prospective financière :

- ❑ Pour l'AEP et l'AC, (manque de données exploitables pas de CA transmis)
- ❑ Objectif : AEP tarif stable / AC définir les objectifs en terme de produits pour assurer le programme de travaux prévus avec des niveaux de subvention élevés



CP de de la commune de Iracoubo

• Principaux enjeux du CP

- ❑ AEP : pas de budget annexe ; des tarifs d'exploitation élevés à renégocier en 2023 en s'appuyant sur un contrôle du délégataire rigoureux
- ❑ AEP et ASST : d'importants investissements prévus
- ❑ ASST : pas de budget annexe ; pas de facturation du service

• Nb total d'actions : 9 dont 6 avec investissement

• Montant des **investissements programmés** (sur la période du CP) : AEP : 9 209 K€ / ASST : 3 879 K€

• Autres grands types d'actions :

- ❑ Créer les budgets annexes et assurer leur lisibilité et leur robustesse (révision de la tarification)
- ❑ Renforcer la planification (réalisation SDAEP et participation au SDA avec la CCDS)
- ❑ Renforcer le contrôle du délégataire

• Prospective financière :

- ❑ Pour l'AEP et l'ASST (pas de budget annexe des services dépenses et recettes non isolées)
- ❑ Objectif : créer les budgets, les fiabiliser, définir les objectifs en termes de produits pour assurer les programmes de travaux prévus avec des niveaux de subvention élevés



CP de de la commune de Saint Elie

• Principaux enjeux du CP

- ❑ Mettre en place la facturation du service d'eau potable et améliorer le suivi des recettes et des dépenses du service
- ❑ Préciser les besoins d'investissement qui seront occasionnés par le projet Gare Tigre

• Nb total d'actions : 7 dont 3 avec investissement

• Montant des investissements programmés : AEP : 157 K€ / ASST : 0 K€

• Autres grands types d'actions :

- ❑ Mise en place de la facturation et amélioration du suivi des recettes et dépenses du service
- ❑ Etude de planification et participation au schéma directeur confié à la CCDS
- ❑ Animation et suivi des contrats de progrès et de la préparation au transfert de compétence
- ❑ Appui des communes membres dans la réalisation de leur actions prioritaire et dans leur contrôle du délégataire

• Prospective financière :

- ❑ Pour l'AEP (absence de budget annexe)
- ❑ Objectif : mise en place de la facturation avec des tarifs permettant d'équilibrer les charges

CP d'Awala Yalimapo

Principaux enjeux du CP :

- ❑ Améliorer la desserte de la population par les réseaux publics
- ❑ Remettre à niveau le service d'assainissement
- ❑ Améliorer le rendement
- ❑ Mettre en œuvre une stratégie de gestion patrimoniale
- ❑ Renforcer le pilotage financier

Autres grands types d'actions :

- ✓ Mise à jour des schémas directeurs
- ✓ Création d'un budget annexe
- ✓ Mise en place d'un SPANC

Les programmes d'investissement



345 K€ HT

(subventionné à 90%)



2,5 M€ HT

(subventionné à 90%)



4 orientations stratégiques d'amélioration, composées de 20 actions à mettre en œuvre

Prospectives financières

- Le CP est soutenable financièrement compte tenu des hypothèses de subventionnement retenues
- Pas de préconisation de hausse du tarif de l'eau, tarif déjà élevé au regard des autres autorités compétentes guyanaises

Des signatures...et après.... ?

- Mise en œuvre effective des actions des CP :
 - Responsabilité des collectivités et des structures d'appui (EPCI, OEG, financeurs, équipe-projet...)
 - Effort d'information et de coordination
 - Comité de suivi (au moins 1 fois /an)
 - Retour à la conférence régionale des acteurs de l'eau

Indispensable mobilisation collective pour des améliorations
concrètes des services AEP et ASS

Protocole de signatures des contrats de progrès

Conclusion